



# Consultation rythmes scolaires

20 juin 2017



# Historique des décisions

Mise en place des rythmes scolaires sur 9 ½ journées:

- 15 réunions de concertations en 2013
- Les conseils d'école se sont prononcés à 97% pour une mise en place des nouveaux rythmes en septembre 2013
- 1 PEDT, élaboré en concertation, est en vigueur (un avis favorable du comité de pilotage le 22 mai , adopté en conseil municipal le 19 juin 2013.
- Le PEDT a été renouvelé en 2016 pour 3 ans. L'Inspecteur d'Académie nous a écrit au mois d'avril pour nous informer de sa validation de l'organisation en 9 ½ journées pour la rentrée 2017.

# Organisation du temps de l'enfant

## Temps scolaire

- Classe le mercredi matin de 8H30 à 12H00
- Des matinées plus longues: 8H30 – 12H00
- Une journée plus courte terminant à 15H30
- Une pause méridienne de 1H50 à 2H00

## Temps périscolaire en accueil de loisirs

- 1H00 le matin à partir de 7H30
- 1H50 à 2H00 de pause méridienne , avec retour au calme.
- 3H00 l'après-midi de 15H30 à 18H30 De cycles d'activités
- 2/semaine pour les enfants d'élémentaire inscrits au moins 2H00.

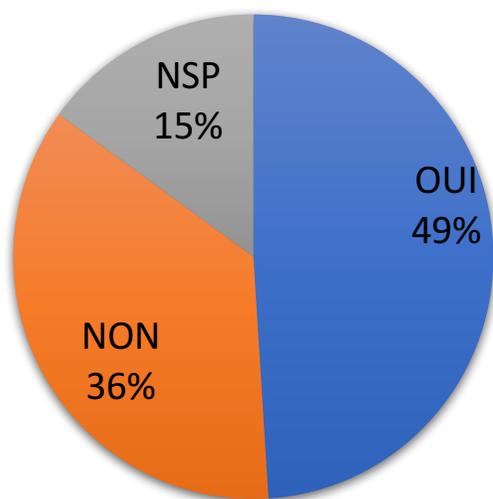
## Temps associatif

- De nouveaux créneaux proposés
- Pas de perte en nombre d'adhérents dans les principales associations

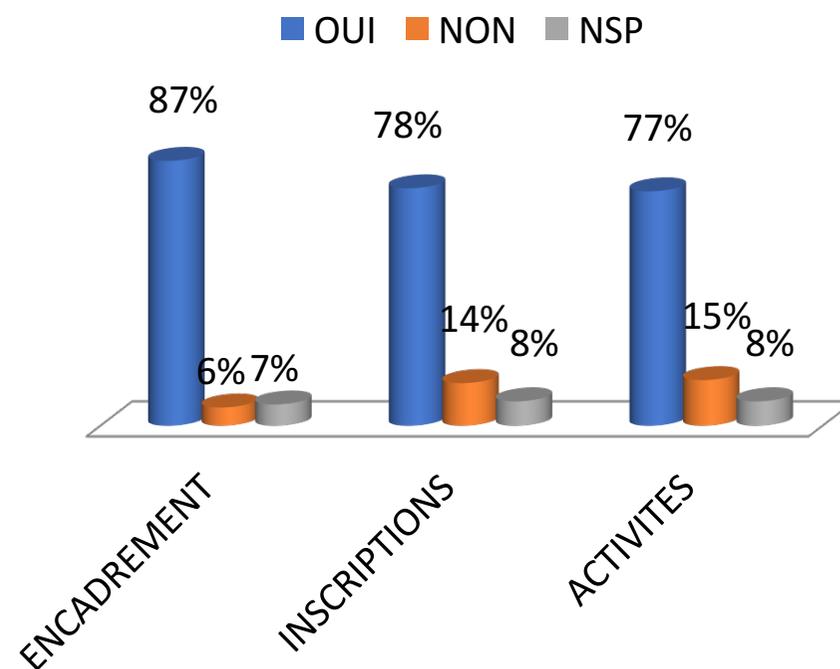
# Éléments de bilan

**Sondage printemps 2016. 705 réponses sur 900 élèves**

Les nouveaux rythmes scolaires sont-ils favorables aux apprentissages?



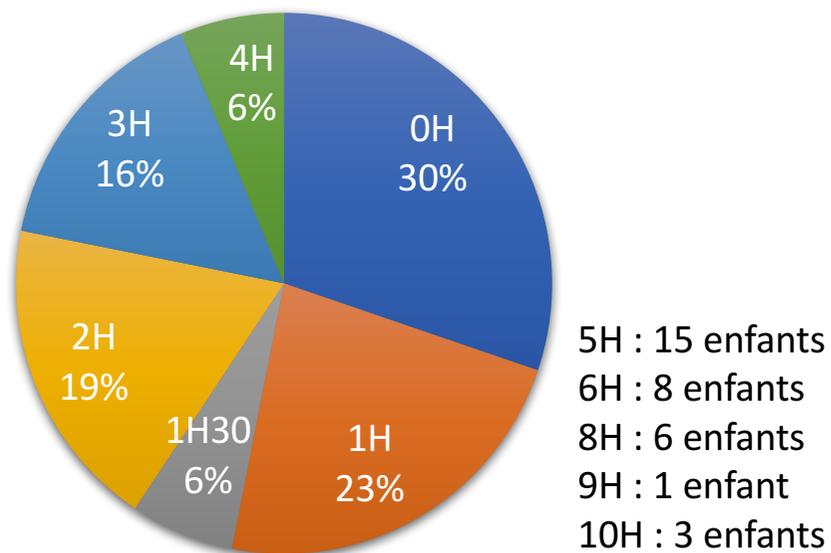
Etes-vous satisfaits des parcours d'activités(TAP)?



# Éléments de bilan

## Sondage printemps 2016. 705 réponses sur 900 élèves

Temps hebdomadaire d'activités extra-scolaires.



6% des familles ont évoqué la fatigue de leur enfant

# Éléments de bilan

## Temps scolaire

- Les 5 matinées longues donnent satisfaction pour les apprentissages. Les élèves sont disponibles.
- Le mercredi matin est propice aux apprentissages.
- Les horaires de la journée et du mercredi donnent satisfaction.
- Le mercredi pas d'absentéisme en élémentaire, en maternelle certains parents l'utilisent comme une soupape en fonction de la fatigue de leur enfant.
- Une fatigue peut être constatée en fin de semaine en maternelle (surtout en début d'année et chez les plus jeunes). Adapter le rythme des apprentissages sur la semaine.
- Importance d'un rythme de coucher régulier à la maison. Le WE est là pour se reposer.

# Éléments de bilan

## Temps périscolaire

- 88% des parents sont satisfaits de l'organisation du temps de midi. Le temps calme en fin de pause méridienne est positif.
- Toutes les PS et MS peuvent profiter d'un couchage.
- 86% des parents sont satisfaits de l'accueil du soir
- 81% des parents apprécient les parcours d'activités (TAP).

# Modalités dérogatoires

- L'IA a écrit le 13 juin 2017 aux communes pour annoncer une nouvelle expérimentation d'organisation scolaire sur 4 jours.
- Une demande conjointe de la commune et de la majorité des conseils d'écoles est nécessaire pour pouvoir lancer cette expérimentation.
- La demande ne vaut pas acceptation. L'IA analysera différents critères:
  - Demande conjointe commune/conseils d'écoles
  - Favoriser la cohérence des apprentissages
  - Privilégier l'intérêt de l'enfant.
- Calendrier: Retour des communes avant le 23 juin et avant le 28 juin pour les conseils d'écoles. Après il y aura une validation du conseil départemental de l'éducation nationale

## Consultation des conseils des 4 écoles

Avant de prendre une décision la commune de Mouans-Sartoux a souhaité :

- Rappeler les éléments d'évaluation du comité de pilotage et du sondage réalisé auprès des parents il y a 1 an.
- consulter l'avis des conseils d'écoles sur l'organisation qui leur apparaissait la meilleure pour favoriser les apprentissages scolaires des enfants de Mouans-Sartoux.
- A l'issue de cette consultation les 4 conseils se réuniront sur place pour délibérer.
- Les associations ont été consultées par le service vie associative de la mairie

# Questions mises au vote

**Les 4 conseils doivent délibérer et voter sur les 2 questions suivantes.**

1. « Qui est pour une évolution de l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2017 en faveur d'une organisation dérogatoire permettant d'organiser les apprentissages sur quatre jours? »

sous réserve :

- de confirmation des préconisations par la réglementation
- d'autorisation de l'IA-DASEN (selon les critères indiqués)
- -----
- Pour argumenter la décision auprès de l'IA en cas de vote positif pour l'organisation en 4 jours , préciser les éléments qui ont conduits à retenir cette organisation pour les 2 points ci-dessous.
  - Favoriser la cohérence des apprentissages
  - Privilégier l'intérêt de l'enfant.

2. « Si l'expérimentation de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours était retenue, quels seraient les horaires retenus pour favoriser les apprentissages? »

8H30-11H30 et 13H30-16H30

8H30-12H00 et 14H00-16H30

Autre proposition respectant une pause méridienne de 2H00:.....

# Compte-rendu des échanges

- Introduction de la Réunion par Monsieur le Maire qui constate la position actuelle d'inconfort dans laquelle se trouvent les communes forcées de devoir prendre une décision dans la précipitation ce qui est regrettable étant donné l'importance du sujet (décision attendue pour le 23 juin).
- Présentation du PowerPoint par Gilles PEROLE
- Intervention de Monsieur l'Inspecteur qui fait un petit historique sur la répartition du temps scolaire hebdomadaire depuis quelques décennies ainsi que son évolution, il rappelle que le retour à la semaine de 4 jours n'est qu'une possibilité : le débat reste ouvert...
- Plusieurs interventions de parents-enseignants mettent en avant la particularité du public maternelle qui gère moins bien la fatigue générée par les 5 matinées de travail à l'école. Ils insistent sur l'augmentation du temps passé en collectivité.
- D'autres intervenants expliquent plutôt cette fatigue du fait des évolutions sociétales: les journées longues des parents ont forcément pour conséquence des journées longues pour les enfants...
- Monsieur l'Inspecteur fait remarquer que le PEDT apporte une réponse à cette problématique puisque à Mouans-Sartoux il est possible d'inscrire les enfants pour 1h ou 2h ou 3h et il n'y a pas de TAP tous les jours. Il fait également remarquer qu'il est tout à fait envisageable, dans le cadre du PEDT, de travailler sur la différenciation du temps de l'enfant en maternelle et de l'enfant en primaire.

# Compte-rendu des échanges

- La majorité des enseignants constate une amélioration des processus d'apprentissage du fait des 5 matinées longues, certains déplorent que les enfants soient fatigués notamment en fin de semaine.
- Quelques parents rappellent les nombreuses discussions citoyennes qui ont permis la mise en place du PEDT en 2013 et qui de fait, ont nécessité un certain temps; ils estiment qu'il serait donc regrettable aujourd'hui de revenir en arrière en prenant une décision dans la précipitation.
- Plusieurs parents font remonter le fait que les enfants sont heureux de fréquenter les TAP et aiment venir à l'école le mercredi matin, ils mettent en avant la qualité et la diversité des activités proposées à Mouans-Sartoux.
- M.PEROLE fait un récapitulatif du retour des associations qui ont été sollicitées sur cette question via le service Vie associative, les avis sont partagés.
- Monsieur le Maire propose de prendre une année de réflexion afin de travailler en profondeur sur une éventuelle évolution du PEDT et fait remarquer que nous avons la chance d'avoir cette liberté à Mouans-Sartoux car la compétence jeunesse est restée municipale, ce qui n'est pas le cas de nombreuses communes appartenant à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG).
- M.PEROLE conclut en invitant les conseils d'école à prendre acte de la position de la commune qui n'est donc pas favorable au retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2017 mais qui est ouverte à la discussion notamment quant à la problématique particulière du public maternelle.

# Résultats des votes

- Les conseils d'école sont invités à se réunir pour délibérer.

« Qui est pour une évolution de l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2017 en faveur d'une organisation dérogatoire permettant d'organiser les apprentissages sur quatre jours? »

- Résultats des votes

Ecoles	OUI	NON	Abstention
A. Legall maternelle	6	9	0
A. Legll élémentaire	0	25	0
Orée du bois	5	14	4
F. Jacob	11	11	0
TOTAL	22 (28%)	59 (72%)	

- La prochaine année scolaire l'organisation scolaire reste à 4 jours ½ selon les mêmes horaires que cette année